

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, VENDREDI, 4 DECEMBRE 1846.

No 87

COUP D'ŒIL

SUR LE PONTIFICAT DE GRÉGOIRE XVI.

Suite et fin.

Plus affaiblie peut-être par les répulsions des gouvernements qui faisaient profession de reconnaître son autorité, que par la désfection des autres, la papauté semblait, au dix-huitième siècle, être en proie à une sorte d'atonie, et la philosophie voltairienne se promettait sur elle une facile victoire, lorsqu'éclata la grande révolution française. Ce devait être, selon l'attente des incrédules, le coup de grâce de ce vieux pouvoir qui avait si souvent régenté les rois dans l'intérêt des peuples, comme les peuples dans l'intérêt des rois, et qui s'était attiré la haine des uns et des autres, en leur disant à tous la vérité. Les Protestants battirent des mains, le jour où commença le long martyre de Pie VI ; ils proclamèrent que la puissance de Rome était tombée pour toujours ; mais bientôt ils s'aperçurent qu'ils s'étaient trop hâtés, lorsqu'ils virent un nouveau Pontife saisir d'une main ferme ce sceptre qu'ils avaient cru brisé à jamais entre les mains du Pontife mort dans l'exil. Quelques années plus tard, lorsque l'homme, qui commandait au monde, eût été assez téméraire pour porter une main sacrilège sur l'oint du Seigneur, les Protestants annonçant encore que la grande prostituée de Babylone allait enfin expirer dans la prison de Savone avec Pie VII. Dans ces deux occasions les Rationalistes, de toutes les écoles, préparèrent l'oraison funèbre de la papauté, et avec elle, celle de l'Eglise catholique.

On se rappelle quelles furent alors les alarmes des plus fidèles enfants de l'Eglise. Ils savaient bien, sans doute, que cette Eglise avait pour elle des promesses infailibles d'immortalité ; mais quel cœur eût été assez ferme, pour ne pas se sentir glacé de terreur, au milieu de tant d'épreuves terribles. Quelle âme, ouverte à la foi et à la science, n'eût été accablée de douleur, à la vue de ces deux siècles croissant de l'impunité ? Et cependant c'était ce moment-là que Dieu avait choisi, pour faire briller sur son Eglise l'aurore d'un plus beau jour !

Comme il arrive ordinairement, selon les vues de la providence, le remède devait naître de l'excès même du mal. Le principe funeste de l'asservissement de la loi divine à la loi humaine avait fini, en effet, par porter ses fruits les plus amers. Les consciences, indignées de l'esclavage légal que l'on prétendait leur imposer, après leur avoir appris à secouer le joug même de Dieu, rejetaient tout autre frein que celui de la force brutale. La société était alors en plein paganisme. L'anarchie avait passé des doctrines dans les lois, et des lois dans les actes, ou plutôt il n'y avait ni doctrines, ni lois, là où on ne reconnaissait plus ni vérités éternelles, auxquelles il fallut soumettre son esprit, ni autorité première et immuable devant laquelle la volonté dût s'incliner ; en sorte que les philosophes finirent par s'apercevoir que les funérailles de la société pourraient bien être tout aussi prochaines que celles du catholicisme lui-même.

Déjà, en effet, la dissolution de la société commençait à s'opérer. La famille avait été tuée par le divorce, la propriété par la confiscation, l'autorité souveraine par l'échafaud ; et tous les éléments de la vie sociale étaient perdus dans une déplorable confusion. Le protestantisme qui avait préparé tous ces maux, après avoir passé par toutes les phases de l'incrédulité, s'était transformé en un rationalisme radical qui engloutissait dans un même abîme toutes les croyances religieuses et sociales ; et sous cette transformation, le protestantisme préparait encore de nouveaux désordres, au lieu de songer à guérir les plaies qu'il avait déjà faites.

Ce fut alors que la providence ramena de l'Egypte, à travers les escadres anglaises, le seul homme qui eut, tout à la fois, et assez de génie pour comprendre la cause du mal, et assez de pouvoir pour combattre efficacement. Avec son regard d'aigle, il vit que les lois humaines n'ont de force qu'autant qu'elles sont ratifiées par des cœurs qui croient à autre chose qu'à la légalité ; qu'il faut aux lois un autre appui que celui de la police et des gendarmes ; qu'en un mot la force des lois est dans les mœurs, et que les mœurs ne s'appuient que sur les croyances.

Il prit son point d'appui dans la foi catholique, la seule qui, après tant d'essais, fut encore possible, et le Concordat de 1802 ouvrit les temples qui, deux ans auparavant, paraissaient fermés pour toujours. Or, revenir à la foi catholique, comme au seul moyen de salut, c'était recourir à la papauté, sans laquelle le bon sens des peuples chrétiens, comprend assez que le catholicisme ne serait qu'un vain mot. Mais pour ce Charlemagne incomplet, la religion ne fut qu'un instrument et le Pape un agent de police. Il se ser-

vit de l'un et de l'autre comme d'un moyen utile à sa dynastie, et au fond préférable, soit au droit divin de Jacques Ier. soit au principe, qui lui paraissait équivoque et périlleux, de la souveraineté du peuple. Il n'alla pas plus loin ; car il resta, par le fait, non moins fidèle à la doctrine de la suprématie de la loi humaine que les autres monarques ses contemporains ; et les articles organiques sont là pour attester qu'il connaissait également et la théorie et la pratique de cette abrutissante doctrine.

La justice exige néanmoins que l'on reconnaisse que les Catholiques respirèrent sous son règne. Leurs croyances reprirent tout leur empire sur les mœurs, sur les idées et surtout sur la famille. L'opinion publique, enfin effrayée de l'immonde dévergondage de l'époque, s'inclina peu-à-peu vers le catholicisme, et d'absurdes préjugés commencèrent à céder sous la douce influence des vertus du Prêtre et de la Sœur de charité. On souhaita moins la mort d'un culte qui se manifestait ainsi, et l'on se surprit à désirer qu'il pût ne pas mourir. Or, revenir à ce culte, c'était revenir à la papauté. Les essais que l'on avait faits pour établir une Eglise constitutionnelle, avaient démontré jusqu'à l'évidence qu'une église nationale, se prétendant catholique, était tout simplement une absurdité, et que désormais, grâce au mouvement des esprits, un tel établissement était heureusement impossible. On comprenait que la papauté était l'âme du culte catholique, la tête du clergé catholique, le principe de vie pour les institutions catholiques. Le mouvement de retour vers le culte, le clergé et les institutions du catholicisme, étaient donc nécessairement par la force des choses, un retour vers la papauté et un hommage rendu à cette indispensable autorité.

Napoléon avait bien compris qu'au milieu des ruines de la société ancienne, la seule puissance qui fut restée debout était précisément celle contre laquelle avaient été dirigés tous les efforts, la papauté. Il le comprenait, lorsqu'ils voulaient que ses ambassadeurs traitassent avec le Pape, comme s'il avait eu deux cent mille hommes sous ses ordres ; lorsque, pour environner son autorité naissante d'un respect religieux, il se faisait sacrer par le Souverain-Pontife. Il le comprenait, lorsqu'il signait le Concordat, et même lorsqu'il trahissait cette autorité sainte qu'il redoutait, tout en voulant s'en servir pour sa propre utilité ; lorsque, par exemple, il promulguait, contrairement aux traités, les articles organiques.

Plus tard, quand il essaya de faire de la papauté, l'instrument de son ambition, il éprouva que cette autorité spirituelle est un levier trop puissant pour que la main seule des hommes puisse le faire mouvoir, et qu'il y faut l'action de Dieu. Enivré par ses prodigieux succès, il crut en emprisonnant le Pape, pouvoir retenir captive la puissance de la papauté, mais Dieu l'attendait là pour donner une grande leçon au monde : ses revers et sa ruine furent regardés comme un châtement de Dieu ; et par sa chute, envisagée sous ce point de vue, il contribua plus à relever l'influence morale de la papauté, qu'il ne l'avait fait quelques années auparavant par sa protection et ses caresses.

Pour ne parler que de la France, qui a toujours été en possession d'imprimer le mouvement et la direction, à l'opinion publique du monde civilisé ; nous ferons remarquer que sous la Restauration, qui remplaça l'Empire, la papauté, quoiqu'elle ne fût, au fond, guère mieux traitée sous le nouveau pouvoir, que sous celui qui était tombé, gagna chaque jour dans l'esprit des peuples ; les idées marchaient ; quand la révolution de 1830 arriva, tous les hommes d'élite avaient déjà proclamé l'impuissance sociale de l'incrédulité, et dès que l'on parlait de croyances religieuses, les regards se tournaient instinctivement vers le catholicisme et la papauté.

Le catholicisme, en effet, que l'on avait dit mort, donnait en Irlande, en Belgique, en Pologne, aux Etats-Unis, des preuves éclatantes de sa vitalité ; dégagé, en France comme dans tous ces pays, de la compromettante protection du pouvoir temporel, il s'accoutumait par degrés à prononcer le mot de liberté, qui l'avait effrayé d'abord, parce qu'alors ce mot signifiait le mépris de toute autorité, à commencer par l'autorité spirituelle. Aujourd'hui que ce mot est pris dans son véritable sens, et qu'il ne signifie plus une licence sans frein, mais l'exercice légitime des droits dans la limite des devoirs, aujourd'hui que le mot de liberté renferme, entr'autres droits, l'indépendance de la conscience dans ses rapports avec le pouvoir temporel, il sonne aussi agréablement aux oreilles chrétiennes qu'auparavant il leur était odieux.

Ainsi, la religion se dégagait des ruines de la vieille société, sous lesquels on la croyait ensevelie, et le catholicisme, laissé en dehors de l'appui de